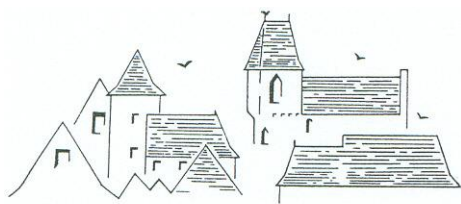


# MAIRIE DE AUDRIX

---



GOUFFRE DE PROUMEYSSAC  
DORDOGNE

Tél. 05 53 07 23 77  
Fax 05 53 54 38 37

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le quinze septembre,  
Les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Audrix se sont réunis à la mairie, sur convocation en date du dix septembre deux mil vingt, sous la présidence de Monsieur Claude THUILLIER, Maire.

**Etaient présents :** M. Claude THUILLIER, M. Michel BEAUMONT, Mme Michèle CIBERT, M. Alain INGRASSIA, Mme Patricia KACI, Mme Catherine LECH, M. Claude LECLERC, M. Jean-Claude LEURS,

**Formant la majorité des membres en exercice**

**Etaient absents :** M. Gilles EYNARD, a donné procuration à Michèle CIBERT  
Mme Claire BETGE, Mme Rachel VANHOVE

**M. Michel BEAUMONT a été désigné secrétaire de séance**

NB : Conformément à l'article L. 2121.26 du Code Général de Collectivités Territoriales, les procès verbaux des séances du conseil municipal peuvent être consultés par toute personne en faisant la demande à la mairie de Audrix.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00.

---

### Travaux de voirie – Choix de l'entreprise Délibération N°53-2020

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a demandé des devis pour des travaux de voirie sur des voies communales.

La commune a reçu 2 devis :

- un de l'entreprise MURET de Vergt pour un montant total de 40 115,15 € HT soit 48 138,18 € TTC
- l'autre de l'entreprise COLAS du Bugue pour un montant total de 35 259,80 € HT soit 42 311,76 € TTC

Amené à se prononcer et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants décide de confier les travaux de voirie à l'entreprise COLAS du Bugue pour un montant total de 35 259,80 € Ht soit 42 311,76 € TTC.

**L'ordre du jour et les questions diverses n'appelant pas de remarques supplémentaires, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance.**

Le secrétaire  
Michel BEAUMONT

Le Maire,  
Claude THUILLIER